Section locale SPIP 87 et 23

SPIP DE LA HAUTE-VIENNE : PAS UN AGENT DE MOINS !

Maintien des renforts : une urgence absolue !

Depuis plusieurs mois, le SPIP de la Haute-Vienne tente de maintenir le cap dans des conditions de travail dégradées. Les effectifs sont fragilisés, les missions s'accumulent et les agents continuent, tant bien que mal, à assurer le fonctionnement du service.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **environ 1 500 personnes** prises en charge en milieu ouvert et en milieu fermé au 1er novembre 2026 (+ 20% en 1 an). Si l'équipe parvient encore à assurer ses missions, c'est en partie grâce à la présence d'un CPIP placé depuis mai 2026, d'une collègue mise à disposition au sein du SPIP 87 depuis aout 2026 et d'une agente contractuelle depuis octobre 2026. **Sans ces renforts, nous ne serions que 15,8 ETP pour assurer le suivi de ces 1 500 personnes. Or, ce sont 25 CPIP qui devraient figurer sur l'organigramme des effectifs de référence et être présents au SPIP 87.**

Ces agents ne constituent aucunement un surplus de confort. Leur présence est indispensable pour permettre au service de tenir !

Au-delà des chiffres, il existe également une réalité humaine qu'il serait bon de ne pas oublier.

En 2024, notre service a été marqué par l'agression d'un collègue dans l'exercice de ses fonctions dont les conséquences ont conduit à son départ dans le cadre d'une mise en disponibilité.

En mai 2026, notre équipe a également été profondément éprouvée par le décès brutal d'une collègue.

Ces événements ont durablement marqué les agents et fragilisé une équipe déjà confrontée à des difficultés importantes.

Par ailleurs, une collègue est actuellement en congé maternité. Cette absence, parfaitement légitime, nécessite un remplacement adapté.

Et il convient de rappeler une chose essentielle : même lorsque tous ces collègues étaient présents, le SPIP de la Haute-Vienne était déjà en sous-effectif ! (cf les nombreux tracts effectués sur le sujet).

Comme si cela ne suffisait pas, une nouvelle charge de travail vient s'ajouter à notre quotidien : l'association qui assurait jusqu'à présent les ESR/POP à la semaine et certains weekends, va très prochainement abandonner cette activité. Le SPIP de Limoges, déjà en charge des ESR/POP le weekend, va donc devoir reprendre les ESR à la semaine, tous les weekends et les jours fériés en plus de l'ensemble de ses missions habituelles.

Une activité supplémentaire, mais avec quels moyens ? Toujours les mêmes agents, avec le même nombre de personnes suivies. Les journées ne sont pourtant pas extensibles et les agents ne disposent pas d'une capacité d'absorption illimitée !

Dans ce contexte, envisager le départ du CPIP placé ou de la collègue mise à disposition serait incompréhensible et catastrophique !

Au regard de cette situation, la CGT Insertion Probation et le SNEPAP FSU exigent :

- Le maintien du CPIP placé (actuellement en mission jusqu'au 31/12/2026) ;
- Le maintien de la collègue mise à disposition au sein de l'équipe (actuellement mise à disposition jusqu'au 31/01/2027) ;
- L'attribution de moyens humains supplémentaires pour assurer la reprise des ESR/POP à la semaine ;
- L'ouverture de postes supplémentaires et une politique de recrutement à la hauteur des besoins réels du service ;

Nous ne demandons pas des effectifs de confort, mais simplement les moyens de travailler et d'assurer dignement nos missions de service public sans sombrer.

A Limoges, le 18/11/2026